

Rentrée 2015 : +7 emplois = - 26 postes !

C'est à ce résultat sidérant que parvient le Recteur pour préparer la rentrée 2015 ! Il fait en effet le choix désastreux, alors qu'il a reçu 7 emplois supplémentaires pour financer la rentrée dans les collèges et les lycées, de supprimer 26 postes en établissements. Comment comprendre une telle réalité ? Si un emploi permet de financer 18 heures d'enseignement, il peut aussi être fractionné pour financer un besoin inférieur à 18 heures sous la forme d'un Bloc de Moyen provisoire (BMP). Ainsi 1/2 emploi permet de financer un BMP de 9 heures, 2/3 d'emploi un BMP de 12 heures. C'est cette possibilité comptable qu'utilise le Recteur. Lorsqu'un besoin dans une discipline est inférieur à 18 heures, il supprime le poste et il restitue à l'établissement un BMP strictement calculé sur la réalité du besoin. Ainsi, en fractionnant les emplois reçus, le Recteur multiplie les possibilités de récupération de moyens dans les établissements en les dotant au plus juste. C'est une opération qui est loin d'être neutre – comme voudrait le faire croire le Recteur.

On comprend tout d'abord qu'à procéder ainsi le Recteur fait disparaître, dans un contexte de fortes tensions dans les établissements, les quelques marges qui pouvaient encore exister et permettaient par exemple de financer un dédoublement. Par ailleurs, il déstabilise les équipes pédagogiques alors que les populations d'élèves accueillies ont de plus en plus besoin de repères. Il fragilise aussi tout particulièrement les établissements ruraux et excentrés dans lesquels, lorsqu'un poste disparaît, se pose souvent le problème, difficilement soluble, de trouver un enseignant pour assurer les heures restantes. Enfin il n'hésite pas non plus à faire disparaître le seul poste existant dans une discipline dans un établissement ce qui n'est pas sans conséquence sur l'enseignement même de cette discipline un choix qui tourne le dos à l'égalité que le service public d'Éducation devrait assurer à tous les élèves, en tous points du territoire.

Les conditions d'emplois des personnels subissent aussi les conséquences de tels choix de gestion avec des compléments de service toujours plus nombreux et des difficultés prévisibles dans le mouvement intra. Dans le même temps, le volume des heures supplémentaires reste à un niveau anormalement élevé (équivalent à plus de 360 emplois) et contribue à fragiliser les postes. Mais les heures supplémentaires sont aussi utilisées comme un moyen de pression inadmissible par des chefs d'établissement qui prétendent par exemple, conditionner l'existence de dédoublements à l'acceptation d'heures supplémentaires au delà de la réglementation. Et au final, l'autonomie des établissements conduit trop souvent à des choix, non pas guidés par la pertinence pédagogique comme ils devraient l'être, mais par les contraintes liées au financement des enseignements.

On le voit, la rentrée 2015 s'inscrit dans l'accablante continuité des rentrées précédentes à rebours des attentes des personnels et des nécessités urgentes de relance du système éducatif. C'est pour faire entendre ces urgences que le SNES et la FSU s'inscrivent pleinement dans la journée de grève et de manifestations du 9 avril.

Réforme du collège : dérives majeures à l'opposé des besoins !

La Ministre a présenté mercredi 11 mars les grandes lignes d'un projet de réforme du collège vraisemblablement inspiré par les tenants de l'école du socle et de la fin de scolarité obligatoire à la fin du collège (UNSA/SGEN/FCPE/Terra Nova). Loin de s'interroger sur les réelles difficultés auxquelles sont confrontés enseignants et élèves du collège (effectifs, conditions d'apprentissage, cohérence et articulation des programmes, acquis de l'école primaire), la Ministre a dressé un portrait caricatural et méprisant de ce maillon du système éducatif, dans lequel les élèves s'ennuieraient et les enseignants seraient enfermés dans on ne sait quelles pratiques sources d'échec ! Il s'agit donc pour la Ministre de « libérer les énergies » dans les collèges en développant l'autonomie des établissements : 20% de la dotation horaire serait ainsi allouée, sans fléchage, pour permettre de maigres dédoublements -pas davantage qu'aujourd'hui- et la mise en place d'enseignements transdisciplinaires. L'accompagnement personnalisé serait généralisé à tous les niveaux, vraisemblablement sur le modèle du lycée Chatel, en classe entière (!) à moins de prendre sur les 20% de dotation non fléchée... L'apprentissage d'une deuxième langue vivante serait introduit dès la cinquième avec pour effet de diminuer l'horaire de langues vivantes sur l'ensemble du cursus collège ! Les enseignants de langues vivantes verront au passage leur nombre de classes à prendre en charge augmenter, les classes bilangues ou cursus européens étant quant à eux supprimés. Les horaires de latin et grec seraient laissés à l'appréciation de chaque collège et les projets de grilles horaires montrent une diminution de chacun des enseignements disciplinaires, avec à la clef là-aussi, davantage de classes à prendre en charge. Dans le même temps, le Ministère oeuvre à la dénaturation du nouveau socle de compétence de connaissance et de culture en essayant d'imposer son évaluation via un livret personnel de compétence, avec le soutien encore une fois de l'UNSA et du SGEN. Ces projets néfastes pour les élèves comme pour les personnels doivent être vigoureusement combattus. Les premières interventions du Snes-FSU ont déjà permis quelques évolutions, la profession doit cependant se mobiliser fortement pour qu'une réforme ambitieuse, dont le collège a besoin, voit le jour.

CRÉATIONS/SUPPRESSIONS DE POSTES À LA RENTRÉE 2015

Corrèze			
Établissements	Discipline	Suppressions	Créations
Collège d'Argentat	Allemand	1 Mesure de carte Scolaire	
Collège Rollinat Brive	Technologie	1 Mesure de carte Scolaire	
	Mathématiques	1 Poste Vacant	
	EPS	1 Mesure de carte Scolaire	
Collège Jean Moulin Brive	Lettres Modernes		1 Spécifique UPE2A
SEGA Jean Moulin Brive	Instit. SES	1 Poste Vacant	
Collège de Treignac	Technologie	1 Poste Vacant	
Collège Clémenceau Tulle	Lettres Classiques	1 Poste Vacant	
	Lettres Modernes		1
Collège d'Uzerche	Mathématiques	1 Si mutation	
Collège d'Ussel	EPS	1 Poste Vacant	
Collège de Neuvic	EPS	1 Poste Vacant	
	EPS		1 Poste Spécifique
Collège Jean Lurçat Brive	Technologie	1 Poste Vacant	
	Technologie		1 Poste Spécifique
Total Collèges Corrèze		11	4
Lycée Danton Brive	Eco.G. Fin	1 Poste Vacant	
	Eco.G. Mk	1 Mesure de carte Scolaire	
Lycée Caraminot Egletons	SII A.C.	1 Mesure de carte Scolaire	
Lycée Perrier Tulle	Lettres Modernes		1
Total Lycées Corrèze		3	1
Total Corrèze		14	5

Creuse			
Établissements	Discipline	Suppressions	Créations
Collège de Chenailles	PEGC Technologie	1 Poste Vacant	
	Technologie		1
Collège de Bénévent	PEGC Lettres Allemand	1 Poste Vacant	
	Lettres Classiques		1
	Lettres Modernes	1 Poste Vacant	
Collège de Bonnat	PEGC Lettres Histoire	1 Poste Vacant	
Collège de Chatelus	PEGC Technologie	1 Poste Vacant	
	Lettres Classiques	1 Mesure de carte Scolaire	
Collège de Felletin	EPS	1 Poste Vacant	
Collège Marouzeau Guéret	Mathématiques		1
Collège de St-Vaury	Allemand	1 Poste Vacant	
	Lettres Classiques	1 Poste Vacant	
Total Collèges Creuse		9	3
LMB Felletin	SII A.C.	1 Poste Vacant	
	EPS	1 Poste Vacant	
Lycée Favard Guéret	STMS	1 Poste Vacant	
Lycée Jamot aubusson	Mathématiques	1 Mesure de carte Scolaire	
Lycée Loewy La Souterraine	Mathématiques		1
Lycée Bourdan Guéret	EPS	1 Poste Vacant	
	EPS		1 Poste Spécifique
	Lettres Modernes	1 Poste Vacant	
	Lettres Modernes		1 Poste Spécifique
	Allemand	1 Suppression si mutation	
Total Lycées Creuse		7	3
Total Creuse		16	6

Haute-Vienne			
Établissements	Discipline	Suppressions	Créations
Collège d'Aixe sur Vienne	Anglais	1 Poste Vacant	
Collège d'Ambazac	Anglais	1 Poste Vacant	
Collège de Bellac	Mathématiques	1 Poste Vacant	
Collège de Couzeix	SVT	1 Poste Vacant	
Collège Calmette Limoges	Lettres Modernes	1 Mesure de carte Scolaire	
	E1D SPE	1 Poste Vacant	
Collège Firmin Roz Limoges	Lettres Modernes		1
	Mathématiques		1
Collège Maupassant Limoges	PEGC Allemand Lettres	1 Poste Vacant	
Collège Maurois Limoges	Lettres Modernes		1
	Mathématiques		1
	EPS		1
Collège Renoir Limoges	Mathématiques	1 Poste Vacant	
Collège Ventadour Limoges	Mathématiques		1
Collège de Nexon	Lettres Modernes	1 Mesure de carte Scolaire	
	Mathématiques	1 Mesure de carte Scolaire	
Collège de Pierre-Buffière	PEGC SVT Physique	1 Poste Vacant	
	SVT		1
Collège Langevin St-Junien	Mathématiques	1 Mesure de carte Scolaire	
Collège de St Sulpice Les Feuilles	Lettres Modernes		1
	Lettres Classiques	1 Poste Vacant	
Collège de St-Vrieix	Lettres Modernes	1 Mesure de carte Scolaire	
Total Collèges Haute-Vienne		14	8
Lycée de St Léonard de Noblat	Lettres Modernes		1 Poste Spécifique
Lycée Eluard St-Junien	SVT		1
Lycée Gay Lussac Limoges	Lettres Classiques		1
	Anglais		1
	Mathématiques		1
Lycée Renoir Limoges	Espagnol	1 Poste Vacant	
Lycée Limosin Limoges	Histoire-Géo	1 Poste Vacant	
	Histoire-Géo		1 Poste Spécifique
	Lettres Modernes		1
Lycée Turgot Limoges	SII Ingénierie Mécanique	1 Poste Vacant	
	Informatique	1 Poste Vacant	
	Allemand	1 Poste Vacant	
Lycée Valadon Limoges	Mathématiques	1 Poste Vacant	
	STMS	1 Mesure de carte scolaire	
	Eco.G. Mk	1 Poste Vacant	
Total Lycées Haute-Vienne		8	7
Total Haute-Vienne		22	15
TOTAL ACADEMIE		52	26

Lors du CTA du 11 mars les élus de la FSU sont intervenus pour faire entendre la nécessité de modifier la donne et ils ont voté contre les propositions du Recteur. Les élus du SGEN et de l'UNSA se sont abstenus après avoir observé un silence assourdissant pendant toute la séance de ce comité.

9 AVRIL

Pour une politique économique porteuse d'espoir

✋ GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE

✋ GRÈVE DANS L'ÉDUCATION

Poursuite du gel du point d'indice, hausse des retenues pour pension (réformes Woerth -2010- et Ayrault -2013- des retraites), les salaires des fonctionnaires ont baissé de 0,5% au mois de janvier, aggravant encore la perte de pouvoir d'achat. **Il nous manque aujourd'hui deux mois de salaire par an si l'on compare les rémunérations à celles de l'an 2000 !** Cette situation est tout autant inacceptable qu'inefficace économiquement puisqu'elle comprime à l'évidence la demande, élément pourtant essentiel à une reprise de l'activité.

Malgré ces mesures la Fonction Publique reste sous le coup de nouvelles menaces. En effet, le gel du point d'indice et des prestations sociales, dans un contexte de faible inflation, ne rapporterait pas autant d'économies qu'escompté et le gouvernement serait à la recherche de 3 ou 4 milliards d'économies supplémentaires ! Sans compter la Commission Européenne qui presse la France de réaliser 30 milliards d'économies supplémentaires d'ici 2017, en plus des 50 milliards déjà programmés !

Dans notre ministère des emplois sont certes créés, -bien que cela n'empêche pas le Recteur de supprimer des postes en établissement dans notre académie- mais ils ne permettent pas de financer tout à la fois le rétablissement de la formation des stagiaires, la carte de l'éducation prioritaire et la hausse démographique. **Les réponses du ministère ne prennent nullement en compte l'augmentation de notre charge de travail en déclinant, dans la circulaire sur les obligations de service, un catalogue de missions et en oubliant, dans le projet de réforme du collège, la question pourtant décisive des effectifs.**

Toutes les raisons de se mobiliser par la grève et la manifestation le 9 avril sont donc réunies. **La participation du plus grand nombre sera la démonstration la plus visible de ce que nous voulons et de ce que nous refusons.**